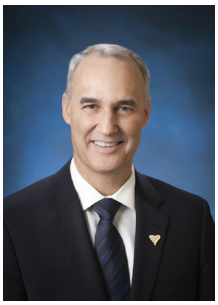
Commission scolaire au Cœur-des-Vallées

Rapport Annuel 2014-2015

Mot du président et du directeur général



Jocelyn Fréchette,
président



Raynald Goudreau,
directeur général

Nous sommes fiers de vous présenter le rapport annuel de l'année 2014-2015. Vous y trouverez les résultats obtenus par notre Commission scolaire au Cœur-des-Vallées en regard de sa mission, de ses valeurs et des objectifs de son plan stratégique 2010-2015 qui est aligné sur les éléments de la convention de partenariat signée avec le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Sur une base individuelle, nous voulons reconnaître l'engagement de chacun des membres de notre grande équipe. Tel qu'exprimé publiquement dans une résolution de soutien à l'école publique, le 7 octobre 2015, le Conseil des commissaires souhaite reconnaître la créativité, la passion, le professionnalisme, la qualité du travail et l'engagement exemplaire des membres du personnel dans la vie scolaire de nos élèves.

Cette dernière année s'est inscrite dans la foulée des compressions budgétaires répétées que nous avons connues depuis 4 années. Les choix difficiles faits par les commissaires, dans un plan de redressement, nous ont permis, à peu de choses près, de retrouver l'équilibre budgétaire.

Malgré l'arrivée en poste d'un nouveau conseil, suite aux élections scolaires de novembre 2014, nous devons mettre en évidence la gestion rigoureuse qui a été réalisée par celui-ci, avec la collaboration de tous les gestionnaires.

Dès sa nomination, le Conseil des commissaires a été invité par M. Yves Bolduc, ministre de l'Éducation, à prendre position sur des scénarios de fusion des commissions scolaires en Outaouais. La menace de l'abolition de la gouvernance politique des commissions scolaires et des élections scolaires a eu pour effet de plonger l'organisation dans une période de transition et d'instabilité, ne sachant ce que le Gouvernement du Québec envisageait comme réforme de l'éducation. Dans ce contexte, la révision du plan stratégique de la commission scolaire a été mise en attente, alors que nous attendions la sortie prochaine du plan stratégique du ministère. À ce jour, ce dernier n'a toujours pas été rendu public. Bien que nous fussions prêts à développer et à partager notre vision de l'avenir, c'est davantage dans une gestion à court terme du quotidien que nous avons dû concentrer nos efforts.

Malgré la turbulence politique entourant la gouvernance des commissions scolaires, notre conseil a pris différentes décisions (ex. : aménagement d'un terrain synthétique, agrandissement du centre de formation professionnelle) pour le bien de notre clientèle. Nos commissaires se sont rapprochés des conseils d'établissement de nos écoles et de nos centres afin d'être à l'écoute des besoins. Tout au long de l'année, nous avons cherché à nous ajuster et à améliorer la qualité de nos services. La réussite des élèves demeure notre but ultime et malgré une progression en dents de scie des taux de diplomation et de qualification, comme vous le découvrirez dans ce rapport annuel, nous savons que l'ensemble de notre personnel travaille avec persévérance dans la mise en place de pratiques modèles.

Nous vous souhaitons une bonne lecture!

Portrait de la CSCV

6512 élèves (6460 en 2013-2014)
578 au préscolaire (554 en 2013-2014)
3114 au primaire (3040 en 2013-2014)
2165 au secondaire (2219 en 2013-2014)
282 en formation professionnelle (310 en 2013-2014)
373 en formation générale adulte (337 en 2013-2014)

Un budget de 73 millions $
80 % du budget en services directs aux élèves
12 % en entretien des biens et amortissement
5 % en frais administratifs
3 % en activités connexes
19 % des revenus proviennent de la taxe scolaire

707 employés réguliers
388 enseignants
242 membres du personnel de soutien
35 professionnels
42 gestionnaires
Et environ 325 employés temporaires

24 bâtiments (+ de 1 million de pieds carrés de superficie)
14 écoles primaires
2 écoles primaires / secondaires
3 écoles secondaires
1 centre de formation professionnelle
2 centres de formation générale adulte
1 centre administratif

Planification stratégique et convention de partenariat, reddition de compte

Vous trouverez dans les prochaines lignes la reddition de compte de la cinquième année du plan stratégique de la CSCV qui s'est échelonné de l'année 2010 à l'année 2015. Les objectifs de ce plan stratégique sont également liés à la convention de partenariat qui fut signée avec la ministre de l'Éducation, le 6 août 2010. Les résultats présentés font référence aux objectifs et indicateurs de réussite que nous avions convenu à l'époque.

Objectifs et cibles

But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.

Objectif 1 : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans.

Indicateur : Parmi les élèves inscrits pour la première fois en 1re secondaire au 30 septembre d'une année donnée, la proportion de ceux qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, ASP) ou une première qualification (CFER, ISPJ, AFP, CFMSS, CFPT) :

a) Après une période de 7 ans au secondaire, en formation générale des jeunes;
b) Avant l'âge de 20 ans, en formation professionnelle ou en formation générale des adultes.

Cohorte 2001-2002 (résultats juin 2008)	Cohorte 2004-2005 (résultats juin 2011)	Cohorte 2005-2006 (résultats juin 2012)	Cohorte 2006-2007 (résultats juin 2013)	Cohorte 2007-2008 (résultats juin 2014)	Cible à atteindre en juin 2015
Situation de départ 62,2 %	59,8 %	61,9 %	68,8 %	64,6 %	72 %

Commentaires : Le dernier résultat de 64,6 % présente un recul par rapport à l'année antérieure (68,8 %), ce qui, a priori, est une déception. La cible pour juin 2015 était de 72 % et celle proposée par le MEESR pour juin 2020 est de 77 %. Nous maintenons cependant ces cibles et poursuivons le travail amorcé et le virage pris depuis 3 ans qui vise à se préoccuper de chaque élève qui quitte l'école. Nous avons identifié le profil de ces élèves et nous savons maintenant comment reconnaître ceux qui sont à risque de décrocher. La mise en place de mesures d'aide, alors qu'ils sont encore à l'école demeure notre priorité. Nous savons que la progression des résultats observés est en dents de scie : l'année dernière, nous avions le meilleur taux de diplomation et de qualification des commissions scolaires francophones de la région avec 68,8 %. Après 6 ans, la prochaine cohorte (2008-2009) présente déjà un taux de diplomation et de qualification de 67,3 %.

Nous rappelons que ce taux de diplomation réfère aux résultats des élèves qui avaient commencé leur première secondaire à l'automne 2007, de tous les services qui leur ont été offerts dans les 7 années qui ont suivi, mais aussi du travail en amont au primaire et au préscolaire. Quand nous regardons les efforts de l'ensemble de notre personnel dans le développement des pratiques modèles, nous savons que ces pratiques n'ont pas régressé au cours de la dernière année, contrairement à ce que le dernier taux de diplomation suggère. En effet, le taux d'élèves HDAA (avec un plan d'intervention) demeure important dans nos établissements primaires (26,3 % par comparaison à 24,7 % pour la région de l'Outaouais) et secondaires (48,5 % par comparaison à 36,6 % pour la région de l'Outaouais). Les taux d'élèves HDAA au réseau public québécois étaient quant à eux au primaire de 19,6 % et au secondaire de 28,5 %. Les taux de diplomation des prochaines cohortes, après 5 et 6 ans de fréquentation au secondaire, nous permettent d'anticiper une courbe globalement ascendante, mais en dents de scie.

Pour la cohorte 2007-2008, en matière de diplomation, nous constations, en juin 2014, que 39,5 % des garçons et 31 % des filles n'avaient pu obtenir un diplôme à l'intérieur des 7 années qui suivaient leur entrée au secondaire. Après 8 années, depuis l'arrivée en première secondaire de la cohorte 2007-2008, 23 filles et 18 garçons (7,69 % de la cohorte) sont toujours dans un établissement de notre commission scolaire, persévérant pour l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification.

Devant les statistiques de performance de la dernière cohorte (2007-2008), le malaise ne peut être jeté sur le dos de la réalité frontalière avec l'Ontario pour expliquer ces faibles taux de réussite. Bien que nous sachions qu'une portion significative (plus de 20 %) des enfants arrive en maternelle avec un retard de langage, l'ensemble des intervenants scolaires de notre organisation doit porter sur ses épaules la part de responsabilité (malaise) qui lui revient.

Le taux de diplomation (DES, DEP) et de qualification (CFER, ISPJ, AFP, CFMSS, CFPT) de notre clientèle jeune (écoles secondaires uniquement), après 7 ans, a diminué alors que dans la région et la province, les résultats sont allés en s'améliorant.

	Cohorte 2002-2003	Cohorte 2003-2004	Cohorte 2004-2005	Cohorte 2005-2006	Cohorte 2006-2007	Cohorte 2007-2008
CSCV	53,7 %	51,6 %	52,7 %	55,4 %	59,8 %	56,5 %
Région 07	56,2 %	57,1 %	N.D.	58,7 %	58,2 %	62,2 %
Réseau public	59,5 %	60,1 %	61,0 %	63,2 %	64,3 %	65,8 %

L'apport de nos programmes de FPT et de FMSS à l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins, pour la qualification des jeunes ayant rencontré des difficultés d'apprentissage, continu d'être important (10,9 %) et même supérieur à la moyenne provinciale (5 %) ou à la région (6,7 %).

Objectif 2 : Diminuer de 2 % par année, le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes (FGJ) d'ici 2015.

Indicateur : La proportion de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée, en formation générale des jeunes, qui n'obtiennent pas, durant l'année considérée, ni un diplôme, ni une qualification et ne sont pas inscrits, nulle part au Québec, durant l'année suivante sont des sortants sans diplôme ni qualification.

Année 2007-2008	Année 2009-2010	Année 2010-2011	Année 2011-2012	Année 2012-2013	Cible à atteindre
Situation de départ 34,6 %	23,7 %	21,5 %	20,6 %	23,5 %	20,5 %

Commentaires : Pour l'année 2012-2013, les tout derniers résultats qui viennent d'entrer nous confirment une augmentation du taux de décrochage de 23,5 % alors que celui des écoles publiques québécoises se situe à 17,8 % et celui de l'Outaouais à 23,7 %. Cette dernière statistique correspond à un recul par rapport à l'année antérieure (20,6 %) et à un échec par rapport à notre cible. Le taux de garçons ayant décroché (27,5 %) était en hausse de 4,7 % par rapport à celui de l'année antérieure, alors que celui des filles n'était en hausse que de 0,6 %. Sur les 95 élèves concernés, 19 ont quitté l'école au premier cycle du secondaire, 36 l'ont fait en 3e secondaire, 26 en 4e et 14 l'ont fait en 5e secondaire. La CSCV procède actuellement à une analyse plus détaillée afin de mieux comprendre et d'ainsi agir de façon plus efficiente dans ce dossier.

But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française.

Objectif 1 : Améliorer la maîtrise de la langue française

Indicateurs :

a) La moyenne des élèves en lecture et en écriture au bilan du 3e cycle du primaire.
b) La moyenne des élèves de 5e secondaire aux épreuves de juin en lecture et en écriture.

Cible 1 : Lecture primaire 3e cycle

Résultats juin 2008	Résultats juin 2012	Résultats juin 2013	Résultats juin 2014	Résultats juin 2015	Cible à atteindre en 2015
Situation de départ 78 %	71,2 %	72,3 %	72,5 %	Dernier résultat disponible 72,8 %	83 %

Cible 2 : Écriture primaire 3e cycle

Résultats juin 2008	Résultats juin 2012	Résultats juin 2013	Résultats juin 2014	Résultats juin 2015	Cible à atteindre en 2015
Situation de départ 74 %	73,1 %	74,4 %	73,8 %	Dernier résultat disponible 74,9 %	79 %

Cible 3 : Lecture 5e secondaire

Résultats juin 2008	Résultats juin 2012	Résultats juin 2013	Résultats juin 2014	Résultats juin 2015	Cible à atteindre en 2015
Situation de départ 65 %	67,6 %	69,2 %	70,5 %	Dernier résultat disponible 70 %	70 %

Cible 4 : Écriture 5e secondaire

Résultats juin 2008	Résultats juin 2012	Résultats juin 2013	Résultats juin 2014	Résultats juin 2015	Cible à atteindre en 2015
Situation de départ 69 %	72 %	69,2 %	70,3 %	Dernier résultat disponible 71,1 %	74 %

Commentaires : L'évolution des résultats de nos élèves du primaire, au 3e cycle, entre juin 2011 et juin 2014, suggère un plafonnement des résultats moyens en lecture et une hausse en écriture. Nous n'atteignons cependant pas les cibles de notre convention de partenariat. Notre dernier taux de réussite en lecture, 3e cycle du primaire, se situait quant à lui à 88,4 %. Notre taux de réussite en écriture est, quant à lui, toujours en progression pour atteindre 91,9 % en juin 2015. Au secondaire, les résultats moyens de nos élèves en lecture (70 %) et le taux de réussite (87,6 %) sont très satisfaisants par rapport à la cible et aux attentes que nous avons. En écriture, en 5e secondaire, les résultats moyens de nos élèves ont augmenté par rapport à l'année précédente, ceux-ci se situant en deçà de notre cible. À l'épreuve unique d'écriture de juin 2015, nos élèves de 5e secondaire ont obtenu un taux de réussite de 86,5 %, alors que le taux régional était de 75,5 % et que le taux provincial du réseau public était de 78,6 %. En conclusion, les élèves qui persévèrent jusqu'en 5e secondaire réussissent très bien, mais un trop grand nombre quittent l'école en cours de route.

But 3 : L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Objectif 1 : Diminuer le nombre annuel de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves ayant un plan d'intervention.

Indicateur : Le nombre de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves ayant un plan d'intervention.

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Cible à atteindre
Taux de décrochage des élèves ayant un PI au secondaire	9,56 %	9 %	14,04 %	9,69 %	11,32 %	2,92 %	14 % ou moins

Commentaires : Nous arrivons à maintenir en bas de 14 % (notre cible) le taux de décrochage parmi les élèves du secondaire ayant un plan d'intervention. L'augmentation du nombre total d'élèves en plan d'intervention pourrait cependant biaiser la lecture de cette réalité.

Nous sommes engagés depuis 3 ans dans une recherche-action avec messieurs Pierre Collerette et Daniel Pelletier de l'UQO et nous connaissons les leviers sur lesquels il nous faut agir. Nous connaissons les caractéristiques des écoles efficaces et les pratiques pédagogiques qui peuvent faire toute la différence. Notre Service des ressources éducatives a répertorié les pratiques probantes documentées par la recherche et il est en soutien auprès des directions d'école dans le transfert de ces connaissances. Nous avons amorcé les perfectionnements requis malgré le ralentissement occasionné par la période de négociation. Nous savons qu'un leadership pédagogique doit être assumé dans chacune des écoles pour amener chacune des équipes à travailler en collaboration et à s'assurer que tous les élèves aient de hauts niveaux de rendement scolaire. Nous savons que l'arrivée au secondaire avec des retards d'apprentissage en mathématique et en français fait monter les risques de décrochage scolaire. Nous savons que l'arrimage des pratiques pédagogiques entre le primaire (3e cycle) et le secondaire (1er cycle) pourrait réduire les difficultés des élèves dans cette transition importante. Nous savons que la cohorte 2007-2008 n'a pas vraiment profité de tous ces changements apportés.

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements.

Objectif 1 : Augmenter la sécurité à l'école et réduire la violence : la formation du personnel.

Commentaires : Les écoles de la CSCV ont poursuivi le travail de prévention et de développement des pratiques efficaces dans ce domaine. Une évaluation rigoureuse du climat de sécurité dans nos différents établissements nous a permis de dresser le portrait que vous trouverez dans les prochaines pages, dans la section portant sur la prévention de la violence et de l'intimidation.

Objectif 2 : Favoriser les saines habitudes de vie dans ses établissements et plus particulièrement la saine alimentation.

Commentaires : Au cours de la dernière année, nos équipes-écoles ont poursuivi la promotion des saines habitudes de vie et plus particulièrement l'activité physique et la saine alimentation.

Au cours de la dernière année, tous les établissements de la CSCV ont collaboré avec Québec en forme et le Centre pour l'avancement de la santé des populations Propel de l'Université de Waterloo pour la réalisation d'un portrait des habitudes de vie des adolescents et des enfants du 3e cycle du primaire. Cet exercice invitait chaque jeune à décrire son vécu, par le biais d'un questionnaire, nous permettant de raffiner notre diagnostic de la situation et de prioriser les éléments suivants :

- À la CSCV, près de 40 % des jeunes de 5e secondaire ont affirmé ne pas déjeuner tous les matins et 27 % des jeunes ont indiqué qu'ils ne dînaient pas tous les jours.
- Seulement 33 % des jeunes respectent les recommandations en matière d'activité physique (60 minutes par jour).
- Alors que le taux régional et provincial est de 19 %, à la CSCV, 16 % de nos élèves se déplacent à l'école de façon active.
- 36 % des jeunes se disent satisfaits de leur image corporelle.
- 32 % des élèves de la CSCV consomment le nombre de fruits et légumes recommandé.
- 11 % des jeunes ont consommé au moins une boisson énergisante, la veille du sondage.
- 73% des jeunes affirment qu'ils passent + de 2 heures par jour devant un écran.

Plus que jamais, le personnel de la commission scolaire est conscient de l'importance d'être des modèles auprès des jeunes. La mobilisation importante autour de la Grande tournée des écoles (GTE) et de M. Frédéric Ménard, notre ambassadeur auprès de l'organisation du Grand Défi Pierre Lavoie, nous incite à ramener sur notre territoire des défis sur mesure pour les jeunes et le personnel de nos établissements. Nous encourageons les parents à prendre position auprès de leur enfant pour l'activité physique et la saine alimentation!

Objectif 3 : Faciliter les transitions des élèves lors de leurs différents passages scolaires.

Commentaires : Le portrait de situation réalisé en 2010 nous avait sensibilisés à l'insécurité vécue par les enfants dans les différentes transitions qu'ils avaient à vivre au préscolaire, à l'arrivée au secondaire ou lors d'un changement de programme, du régulier vers les Parcours de formation axés sur l'emploi (PFAE). Au cours de l'année 2014-2015, nous avons poursuivi l'utilisation des mesures d'aide promues lors de ces différentes transitions.

À l'arrivée en maternelle, les parents consultés par écrit nous ont exprimé un taux de satisfaction face à cette transition de 95 %. Le taux de satisfaction du personnel de nos écoles primaires, face à la transition en maternelle, est de 98 %.

Le passage primaire-secondaire, évalué par 288 parents (94 % satisfaits), est en amélioration par comparaison à la dernière année (88 %). Aux yeux de 88 % des élèves, cette transition était perçue comme positive. Les défis qu'ils exprimaient se situaient face aux déplacements dans les différents locaux de classe de cette nouvelle école, l'organisation de son casier et la fermeture de celui-ci avec un cadenas, l'agenda personnel à gérer et l'adaptation aux nouvelles règles de vie.

Dans le cas du passage de l'école secondaire vers les Programmes de formation axés sur l'emploi (PFAE) à l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins, le taux de satisfaction des parents se situe à environ 86 %. Il reste encore du travail à faire au niveau des écoles secondaires qui réfèrent les élèves vers ce parcours, afin de s'assurer que la promotion de ces parcours ne soit pas l'entière responsabilité de l'école d'accueil. Les parents semblent très satisfaits lorsque les élèves sont à l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins, mais il demeure que la transition pourrait être plus facilitante. Le taux de satisfaction des élèves (32 répondants) de l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins est moins élevé (environ 55 %). Ils expriment le besoin d'être mieux préparés pour leur entrée au PFAE par les écoles secondaires les référant.

But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.

Objectif 1 : Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle de 10 % en 2015.

Indicateur : Le nombre d'élèves inscrits en formation professionnelle qui sont âgés de moins de 20 ans à chaque année.

Année 2006-2007	Année 2010-2011	Année 2011-2012	Année 2012-2013	Année 2013-2014	Année 2014-2015	Cible à atteindre en 2015
Situation de départ 151	Résultat 146	Résultat 144	Résultat 167	Résultat 158	Dernier résultat 137	166

Commentaires : Le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en FP en 2014-2015 est passé de 158 à 137, une baisse également observée, de façon générale, dans tous les programmes de FP de la région. La considération des programmes prêtés, mais offerts dans notre centre, ramènerait cependant ce nombre à 147 élèves de moins de 20 ans. Notre cible pour la même année était de 166 élèves.

Le taux de diplomation de ces moins de 20 ans était en FP de 39 % en 2014-2015 (47 % pour toute la clientèle). Ce taux de diplomation pour les élèves en difficulté était de 48 %, traduisant la qualité de l'accompagnement offert à ces élèves. Le taux de persévérance des moins de 20 ans était de 73 % en 2014-2015 (78 % pour toute la clientèle). La souplesse de l'organisation de nos services, entre la FGA et la FP, a permis à 5 élèves en 2014-2015 d'obtenir leur DEP tout en complétant leurs préalables en FGA (concomitance).

Le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en FGA est en baisse, passant de 369 (2013-2014) à 333 (2014-2015). Le taux d'élèves de moins de 20 ans en FGA était l'an passé de 52 % par rapport à l'ensemble de la clientèle. Le taux de réussite des moins de 20 ans était de 30,8 %, par comparaison au taux de réussite de 41,1 % des élèves de 20 ans et plus. Ce taux de réussite général des élèves en FGA est passé de 26,5 % (2012-2013) à 35,4 % en 2014-2015. Le nombre d'ETP (Étudiant-temps plein équivalant à 900 heures de fréquentation) en FGA est cependant en hausse pour l'année 2014-2015, passant de 337,18 à 372,84. Cette donnée est à nos yeux le reflet des améliorations apportées à l'égard du suivi des élèves (ex. TES, contrôle des absences, etc.), de la transition FGJ et FGA et de la flexibilité de l'horaire. En FGA, bien que le nombre d'élèves y obtenant un DES est légèrement en baisse, le nombre d'élèves venant y chercher des préalables pour une admission en FP est en croissance importante (56 % en 14-15).

Rapport sur l'intimidation et la violence

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'instruction publique quant au volet de la prévention de la violence ou de l'intimidation, nous vous présentons dans le tableau qui suit, par école, les manifestations les plus fréquentes de violence, les forces de l'école en matière d'intervention ou de pratiques éducatives ainsi que les défis sur lesquels l'équipe-école sera engagée au cours de l'année 2015-2016. Globalement, au niveau de l'ensemble de la commission scolaire ou de l'ensemble des établissements, la violence physique et les véritables situations d'intimidation sont très peu fréquentes. Nous retenons que les défis de l'heure se situent au niveau de la violence verbale, de l'impolitesse entre élèves, des conflits entre les élèves, notamment lors des moments de transition et des temps libres en grand groupe. La cour d'école, la cafétéria, les vestiaires, les corridors et le chemin entre l'école et la maison sont également pointés du doigt comme les lieux les plus à risque.

Note : Les manifestations de violence ou d'intimidation (section bleue) sont présentées en ordre décroissant, en débutant avec les évènements les plus présents. Afin d'avoir un portrait juste de la situation, nous avons utilisé différentes sources d'informations, notamment les données provenant des situations signalées à la direction générale, les données provenant des sondages qui ont été effectués ainsi que les constatations des équipes-écoles.

Nom de l'école	Manifestations les plus fréquentes	Forces	Défis
Adrien-Guillaume	Insulter ou traiter de noms (selon 29 % des élèves).	Équipe-école dynamique, consciente des difficultés observées et mobilisée autour du thème annuel : « Bien parler c'est se respecter! »	Aller chercher la collaboration de nos parents en leur donnant la possibilité de s'exprimer. Piste de travail : utilisation du logiciel Dojo.
	Parler dans le dos d'un élève pour tenir ses amis à l'écart (selon 16 % des élèves), tenter de tenir à l'écart un élève (selon 8 % des élèves).	Le Projet pacifique est bien connu de tous, élèves, parents, enseignants. Les élèves connaissent une méthode de résolution de conflit simple et efficace. L'enseignement explicite des comportements attendus et l'affirmation de soi se fait partout et avec chaque élève.	Diminuer le taux de 29% d'élèves victimes d'insultes à 15% par des activités où l'on enseigne et on pratique les bonnes manières de se parler.
	Bousculer (selon 17% des élèves).	L'encouragement par les certificats, la mise en place de projets et de valeurs entrepreneuriales stimulent la volonté de prendre soin les uns des autres.	
St-Cœur-de-Marie	Insulter ou traiter de noms (selon 19 % des élèves).	La définition avec toute l'école de ce qu'est un élève autonome, respectueux, qui prend soin des autres. La responsabilisation passe par divers moyens dont l'abolition des rangs.	Développer chez les élèves un langage adéquat (conscience de la portée de leurs paroles).
			Développer le réflexe d'intervenir systématiquement, lorsque nous entendons un élève en insulter un autre, parler dans le dos…
	Parler dans le dos d'un élève pour tenir ses amis à l'écart (selon 14 % des élèves).	Équipe stable et solide, collaboration et cohérence dans les interventions.	
		Milieu scolaire où la relation maître-élèves et la sécurité émotive des élèves sont des préoccupations fondamentales.	

Nom de l'école	Manifestations les plus fréquentes	Forces	Défis
Providence/J.M.-Robert	Utiliser un langage irrespectueux (insultes, traiter de nom) à l'égard des autres élèves, ceci provoquant ou alimentant parfois des conflits plus ou moins importants.	Il y a très peu de gestes de violence à notre école.	Favoriser la concertation et l'uniformisation des interventions de toute l'équipe-école quant à l'accompagnement des élèves dans leurs déplacements dans l'école et l'intervention portant sur le langage impoli entre élèves ou à l'égard du personnel ainsi que les menaces verbales entre élèves.
			Favoriser la communication positive entre le personnel (enseignants, spécialistes, service de garde, surveillants) et les parents quant au suivi des élèves.
	Menacer verbalement d'autres élèves.	La constance et la rapidité de nos interventions.	
	Répondre avec impolitesse au personnel scolaire (ex. : arrogance, grossièreté, insultes).		Supporter à J.M.-Robert les surveillants du midi afin de faciliter la relation de ces adultes avec les élèves.
St-Michel–Montebello	Répondre avec impolitesse au personnel scolaire (ex. : arrogance, grossièreté, insultes).	Utilisation du programme « Vers le pacifique » afin d'outiller les élèves en résolution de conflits.	Poursuivre le travail de simplification des règles de vie de l'école en suscitant la participation des élèves afin de leur permettre de se sentir consultés sur les décisions importantes de l'école.
	Utiliser un langage irrespectueux (insultes, traiter de nom) à l'égard des autres élèves, ceci provoquant ou alimentant parfois des conflits plus ou moins importants.	École qui favorise le respect des différences (3 classes d'aide).	Favoriser, auprès des surveillants et du reste de l'équipe-école, l'application uniforme des règlements et plus particulièrement, en ce qui a trait au langage irrespectueux entre élèves et avec le personnel de l'école.
		Gestion de classe axée sur la coopération, l'ouverture et le renforcement positif.	
St-Pie X	Utiliser un langage irrespectueux (insultes, traiter de nom) à l'égard des autres élèves, ceci provoquant ou alimentant parfois des conflits plus ou moins importants.	Le comité contre l'intimidation impliquant des élèves de l'école.	Réviser l'animation des activités, le midi, sur la cour d'école, afin de permettre aux élèves de s'amuser dans un climat de sécurité.
		La rigueur dans l'application des règles de l'école et le suivi des élèves.	Favoriser, auprès des surveillants et du reste de l'équipe-école, l'application uniforme des règlements et plus particulièrement, en ce qui a trait au langage irrespectueux entre élèves.
		Sensibilisation contre l'intimidation dans la communauté (marche dans les rues du village, message dans les fenêtres, spectacle).	Poursuivre les activités du comité contre l'intimidation avec les élèves et mettre en valeur auprès de tous les élèves les consultations faites auprès d'eux sur les décisions importantes de l'école : sentiment d'appartenance et d'engagement.

Nom de l'école	Manifestations les plus fréquentes	Forces	Défis
Sacré-Cœur	**Constat :** Très peu de manifestations de violence sont observées à l'école.	Une équipe-école stable qui connaît bien les familles.	Poursuivre le travail de prévention qui donne d'excellents résultats, notamment par des ateliers de sensibilisation en classe amenant les élèves à mieux gérer leurs conflits et à dénoncer les comportements violents devant lesquels ils pourraient être témoins.
		Le travail d'équipe dans les interventions.	
		Une petite communauté « tissée serrée ».	
Maria-Goretti	Insulter ou traiter de noms (selon 27 % des élèves).	Analyse de nos interventions et concertation du personnel pour arriver au constat que l'on doit réviser le code de vie en 2015-2016.	Poursuivre le travail de collaboration avec la famille.
	Parler dans le dos d'un élève pour tenir ses amis à l'écart (selon 17 % des élèves).	Travail proactif du TES qui assure un suivi constant auprès des parents. Travail sur la relation école-famille.	Révision du code de vie qui découlera des nouvelles valeurs identifiées, valeurs qui seront véhiculées dans l'école.
	Traiter de noms à connotation sexuelle selon 12 % des élèves.	Accompagnement des élèves qui ont des difficultés de comportement. Des ateliers sont donnés en classe sur les habiletés sociales.	
St-Jean-de-Brébeuf	Frapper un autre élève (violence physique).	Le code de vie en 5 règles, illustré par des images et affiché dans plusieurs endroits dans l'école est une pratique gagnante pour faire connaître les comportements attendus.	Dans un climat relationnel et chaleureux avec les élèves, favoriser le développement des habiletés sociales et des comportements non violents.
	Utiliser un langage irrespectueux (insultes, traiter de nom) à l'égard des autres élèves, ceci provoquant ou alimentant parfois des conflits plus ou moins importants.	La mise en place d'une démarche de gestion uniforme de la cour d'école afin d'harmoniser les pratiques.	Uniformiser les attentes de tous les intervenants de l'école (cohérence) et faire face aux conséquences de leurs gestes afin de contrer, notamment, le langage irrespectueux entre élèves ou avec le personnel.
	Répondre avec impolitesse au personnel scolaire (ex. : arrogance, grossièreté, insultes).	Des ateliers sur les habiletés sociales donnés par le TES de l'école ainsi que le système d'encadrement encourageant les bons comportements.	Poursuivre la mise en place des différents programmes qui ont pour but de faciliter l'organisation des activités dans la cour d'école qui aident les enfants à s'amuser.

Nom de l'école	Manifestations les plus fréquentes	Forces	Défis
Du Sacré-Cœur	Utiliser un langage s'apparentant à la violence verbale (agacer, sarcasme, propos blessants).	Système de gestion des écarts de conduite incluant la violence connu de tous.	Réviser le système d'encadrement (infractions, sanctions) afin de favoriser la cohérence (seuils de tolérance) entre intervenants et le sentiment de justice des élèves, quand ils sont rappelés à l'ordre par un surveillant.
		La violence physique est très peu présente à l'école.	
		Continuité et homogénéité du système après l'école au service de garde. Bonne collaboration de la majorité des parents.	
		Projet d'éducation au civisme et enseignement des habiletés sociales en place, étendu à l'ensemble de l'école.	Favoriser le lien de confiance entre les élèves et les surveillants afin d'amener les enfants à faire confiance et à solliciter l'aide de ces adultes en situation problématique.
Aux Quatre-Vents	Menacer verbalement d'autres élèves.	Peu de violence physique.	Poursuivre l'aménagement de la cour d'école afin d'offrir davantage d'opportunités aux enfants pour s'amuser.
		Dénonciation rapide des événements de la part des élèves.	
		Bonne communication entre les divers intervenants.	
			Poursuivre l'enseignement en classe des habiletés sociales amenant les élèves à faire les bons choix ou à réagir correctement devant un autre élève qui ferait des menaces verbales. Habiliter tous les intervenants de l'école à solliciter ces habiletés sociales dans la cour d'école, la cafétéria et les moments de transition.
Du Ruisseau	Utiliser un langage irrespectueux (insultes, traiter de nom) à l'égard des autres élèves, ceci provoquant ou alimentant parfois des conflits plus ou moins importants.	Les élèves ont été habiletés à faire un message clair pour régler leurs conflits. À la fin de l'année 2014-15, 93% des élèves (de 3e à 6e année) disent savoir comment faire un message clair et le font de façon autonome.	Diminuer de 15 % le nombre d'élèves qui se disent victimes de violence verbale.
			Favoriser la collaboration des parents pour véhiculer le message et leur demander d'encourager leur enfant à utiliser des mots appropriés.
	Des élèves se bagarrent (violence physique).	Les élèves recevant plusieurs infractions au code de vie sont rencontrés, lors de l'activité récompense de l'école, afin de recevoir un atelier avec la TES-école.	Impliquer les élèves dans la recherche de solutions (slogans, composition d'une chanson, affiches, etc.).
	Des élèves répondent avec impolitesse au personnel scolaire (ex. : arrogance, grossièreté, insultes).	Beaucoup de soutien aux comportements positifs de la part du personnel de l'école. Billets verts / billets soulignant les bons comportements lorsqu'ils sont observés.	

Nom de l'école	Manifestations les plus fréquentes	Forces	Défis
Mgr Charbonneau	Insulter ou traiter de noms (selon 23 % des élèves).	Notre projet des « mots gentils » permet de rappeler aux élèves de se parler de façon respectueuse et appropriée.	Maximiser notre plan de surveillance sur la cour de récréation et dans les classes lors de journées de pluie ou de grand froid (Ma cour, un monde de plaisir!). La communication doit aussi se trouver améliorée.
			Continuer de miser sur le projet des « mots gentils » en le bonifiant.
	Frapper un autre élève (14% des élèves rapportent avoir été frappés).	Une semaine pour contrer l'intimidation et la violence bien remplie par des activités au quotidien : marche autour de l'école, affiches avec slogans, messages à l'interphone, etc.).	Poursuivre le travail de concertation entre intervenants afin que les attentes et les seuils de tolérance soient clairs pour tous.
	Bousculer un autre élève (13 % des élèves rapportent avoir été bousculés.)	Intervenir à tous les niveaux lors de situations d'intimidation : victime, intimidateur et témoin.	
		Avoir des attentes claires face aux comportements d'intimidation et de violence tout en misant sur des interventions éducatives plutôt que coercitives.	
St-Michel de Gatineau	Insulter ou traiter de noms (selon 32 % des élèves).	Langage et attentes uniformes de la part de tous les intervenants.	Être attentif, comme intervenant, à l'émotion vécue par l'enfant, à la suite d'une parole blessante. Être plus à l'écoute des besoins individuels des élèves afin de mieux les outiller dans le processus de résolution de conflits.
	Parler dans le dos d'un élève pour tenir ses amis à l'écart (selon 14 % des élèves).	Formations, rencontres, rappels en lien avec l'application du référentiel disciplinaire.	
	Traiter de noms à connotation sexuelle.	Ateliers préventifs (VIP, Paroles plumes, etc.), chasse aux valeurs : semaines thématiques en lien avec nos 5 grandes valeurs.	Amener l'élève à dénoncer les situations dont il est victime ou témoin.
St-Laurent	Utiliser un langage irrespectueux (insultes, traiter de nom) à l'égard des autres élèves, ceci provoquant ou alimentant parfois des conflits plus ou moins importants.	Les intervenants connaissent bien le fonctionnement et les différentes procédures de l'école.	L'arrivée d'une 4e classe de maternelle cause une augmentation du nombre d'enfants ayant besoin de soutien dans leur socialisation.
			Donner des ateliers dans toutes les classes pour de la sensibilisation aux comportements positifs.
	Menacer verbalement d'autres élèves.	Le très bon suivi de la TES auprès de tous les intervenants favorise la concertation.	
		Le personnel du service de garde et de l'école ont les mêmes règles. La surveillance et l'application des procédures favorisent la cohérence.	

Nom de l'école	Manifestations les plus fréquentes	Forces	Défis
Du Boisé	Utiliser un langage irrespectueux (insultes, traiter de nom) à l'égard des autres élèves, ceci provoquant ou alimentant parfois des conflits plus ou moins importants.	Le nombre et la qualité des ateliers et des programmes de prévention mis en place.	Réviser le plan de surveillance de la cour d'école et la façon de superviser les déplacements des élèves dans l'école : modalités d'organisation et formation du personnel.
			Promouvoir les comportements prosociaux permettant de contrer l'impolitesse entre élèves et avec le personnel de l'école.
	Répondre avec impolitesse au personnel scolaire (ex. : arrogance, grossièreté, insultes).	La fluidité de la communication entre les différents membres du personnel.	
		La rapidité de réponse à l'intervention auprès des élèves en difficulté et lors des événements perturbateurs. L'effet enseignant/intervenant/direction et le lien d'attachement sont très importants.	Poursuivre la promotion des mesures de dénonciation et sensibiliser les élèves aux conséquences de l'intimidation et de la violence sur une personne victime (empathie et compassion).
De la Montagne	Insulter ou traiter de noms (selon 30 % des élèves).	Accompagnement, sensibilisation et rencontres en individuel des élèves d'un groupe qui furent plus fréquemment témoins de comportements violents ou inappropriés.	Supporter tous les intervenants de l'école afin qu'ils puissent intervenir tôt sur certains comportements (insulter ou traiter de nom, tenir un élève à l'écart des autres). La mise en œuvre d'ateliers pour prévenir l'intimidation dont le thème de l'année est « Branché sur le positif ».
			Poursuivre la mise en place de mesures permettant d'encadrer les intimidateurs, notamment sur le chemin de l'école, en s'assurant qu'ils puissent développer les habiletés sociales attendues.
	Tenir un élève à l'écart des autres (selon 13 % des élèves).	L'ajout du temps TES (budget SIAA) à l'heure du dîner afin d'encadrer davantage les activités : prévention des conflits, soutien dans le développement des habiletés sociales.	Poursuivre le travail de collaboration avec la famille, dans la résolution des situations de conflits graves.
	Parler dans le dos d'un élève pour tenir ses amis à l'écart (selon 13 % des élèves).	Le travail d'équipe, la coopération et la communication entre tous les intervenants de l'école sont priorisés afin d'uniformiser les interventions : interventions rapides lorsque nous constatons une problématique.	

Nom de l'école	Manifestations les plus fréquentes	Forces	Défis
Louis-Joseph-Papineau	Utiliser un langage irrespectueux (insultes, traiter de nom) à l'égard des autres élèves, ceci provoquant ou alimentant parfois des conflits plus ou moins importants.	Les prix LJP de la paix remis au gala d'excellence.	Par le soutien des enseignants dans leur gestion de classe, favoriser le développement d'un langage plus respectueux entre élèves et envers le personnel de l'école.
	Répondre avec impolitesse au personnel scolaire (2 à 3 fois par mois).	La tournée des classes du directeur adjoint avec les TES afin de faire de la prévention.	Revoir l'application des règles et des conséquences avec l'ensemble du personnel afin d'améliorer la cohérence des interventions et ainsi susciter un plus grand sentiment de justice aux yeux des élèves.
	Intimider d'autres élèves (par les médias sociaux) et ce, approximativement une fois par mois.	La qualité et la rapidité d'intervention de l'équipe-école dans des situations de violence et d'intimidation.	Poursuivre nos mesures de sensibilisation et de prévention sur l'intimidation et la violence sur les médias sociaux en sollicitant davantage l'implication des parents et du policier-éducateur.
Sainte-Famille / Aux Trois-Chemins	Insulter ou traiter de noms (selon 24 % des élèves).	Une équipe-école conscientisée à l'égard des méfaits concernant l'intimidation et la violence.	Miser et faire ressortir les comportements positifs de nos élèves-modèles pour inciter les élèves n'adoptant pas les comportements attendus à le faire.
	Parler dans le dos d'un élève pour tenir ses amis à l'écart (selon 13 % des élèves).	Des interventions rapides de la part du personnel concerné face aux situations qualifiées d'intimidantes ou de violentes.	
	Traiter de noms à connotation sexuelle selon 9 % des élèves.		Répondre aux nombreux besoins d'une clientèle en adaptation scolaire qui arrive à l'école, souvent, avec un historique de victimisation à l'égard de l'intimidation et de la violence.
Hormisdas-Gamelin	Insulter ou traiter de noms (selon 23 % des élèves).	Mise en commun avec tous les acteurs de l'école des attentes, des processus d'intervention, des politiques et des procédures à appliquer : cohérence et clarification des rôles de chacun.	Poursuivre nos mesures de sensibilisation et de prévention quant à l'impolitesse verbale, la façon de s'exprimer au quotidien ou en situation de conflit.
	Parler dans le dos d'un élève pour tenir ses amis à l'écart (selon 11 % des élèves).	Bonne connaissance du plan de violence.	Que tous (personnel, parents et élèves) se sentent concernés par la violence verbale.
		Offre variée d'activités présentées aux élèves, journée de sensibilisation et ateliers en classe (intimidation, homophobie, etc.).	

Les Services éducatifs de la commission scolaire ont soutenu les établissements dans la prévention, le développement des pratiques éducatives modèles et leurs interventions, notamment des façons suivantes :

- Participation à des activités de mise à jour des connaissances au niveau régional et national sur la violence et l'intimidation: transfert de ces connaissances dans la formation continue du personnel.
- Participation aux semaines thématiques contre l'intimidation dans certaines écoles.
- Création et coanimation d'un groupe de gestion de la colère pour des élèves du secondaire.
- Développement de partenariats et concertation intersectorielle (ex. : le CLSC) sur le programme «Ma cour, un monde de plaisir».
- Promotion de ce dernier programme auprès des écoles et animation d'ateliers dans les établissements intéressés (services de garde et surveillants du midi).
- Services-conseils et soutien auprès des directions d'école dans des situations de «sextage» et lors de situation d'intimidation.
- Production d'un formulaire de déclaration des événements de violence dont le personnel de la commission scolaire pourrait être victime. Outre pour favoriser le soutien immédiat dans ces situations, cette nouvelle procédure nous permettra de faire une analyse de ces situations en identifiant les facteurs de risque et les modalités à mettre en place pour prévenir celles-ci, dans la mesure du possible.
- Formation des techniciennes responsables des services de garde sur les besoins particuliers de nos différentes clientèles EHDAA.
- Accompagnement et soutien de certaines équipes d'éducatrices en service de garde.
- Intervention directe auprès d'élèves à risque ou de groupes d'élèves dans différentes écoles.
- Animation d'ateliers auprès de groupes d'élèves, dans différents établissements, sur les thèmes de l'hypersexualisation, les relations amoureuses saines et sans violence, la cyberintimidation, etc.
- Accompagnement et soutien des technicien(ne)s en éducation spécialisée (TES) d'école dans la gestion des conflits et le soutien à donner aux élèves en trouble de comportement.
- Soutien des équipes enseignant-TES dans nos classes d'aide pour élèves ayant des troubles de comportement ou des troubles de santé mentale.
- Formation aux nouveaux enseignants de la commission scolaire (programme d'insertion professionnelle) sur la gestion de classe efficace et la prévention des problèmes de comportement.
- Animation d'ateliers auprès des parents des groupes Passe-Partout (enfants de 4 ans en milieu défavorisé) sur l'estime de soi, l'encadrement et la prévention des difficultés de comportement à l'école.

À l'égard des élèves qui ont tendance à récidiver, notre défi le plus important, pour la prochaine année, se situe dans le développement de modalités de collaboration intersectorielle avec le réseau de la santé et des services sociaux de l'Outaouais. Pour les situations complexes, la mise en place des protocoles d'implantation des PSII (Plan de service individualisé intersectoriel) et l'accessibilité à un service d'Équipe d'intervention jeunesse (procédure de révision entre gestionnaires des rôles et des responsabilités de chaque organisme) sont toujours des pratiques à mettre en place dans le secteur de l'ancien CSSS de Papineau.

Les principales décisions du Conseil des commissaires et du comité exécutif de la CSCV

Conseil des commissaires

- **Adoption du budget 2014-2015 et fixation du taux de taxe scolaire** (taux net de 0,27572 $ par tranche de 100 $ d'évaluation municipale uniformisée).
- **Adoption d'un nouveau plan de redressement.**
- **Nomination de deux nouveaux gestionnaires –** Mesdames Kathleen Côté et Renée Larochelle (École secondaire Hormisdas-Gamelin).
- **Adoption du calendrier scolaire 2015-2016.**
- **Nomination de M. Michel Parenteau à la vice-présidence du Conseil des commissaires.**
- **Adoption d'une politique relative à la révision d'une décision touchant un élève et nomination des cinq membres du comité de révision.**
- **Adoption d'un mode de rémunération basé sur la présence effective des commissaires.**
- **Entente de services, en matière de technologies de l'information et des communications, avec la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette.**
- **Orientation du Conseil des commissaires quant au projet de fusion de commissions scolaires proposé par le ministre de l'Éducation.**
- **Adoption du plan d'achats 2014-2015 dans le cadre du plan quadriennal des achats de matériel informatique.**
- **Demande adressée au ministère de l'Éducation afin que ce dernier rembourse les frais d'intérêt de 80 000 $ occasionnés par le compte payé indûment en retard.**
- **Honorer M. Dany Ouellet à titre de récipiendaire de l'Ordre du mérite scolaire en Outaouais.**
- **Sélection des professionnels (en architecture, en ingénierie mécanique et électrique ainsi qu'en ingénierie des structures et des sols) pour l'agrandissement du CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie.**
- **Adoption du règlement relatif à l'examen des comptes à payer.**
- **Octroi d'un contrat de remplacement des commutateurs réseau (193 574 $).**
- **Aménagement d'un terrain synthétique multifonctionnel à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin :**
  - Octroi de trois contrats d'une valeur totale de 1 440 835 $;
  - Signataires de trois protocoles d'entente avec certains partenaires financiers.
- **Adoption de l'organisation administrative du personnel-cadre comprenant l'abolition d'un poste.**
- **Mandataire du projet d'interconnexion des réseaux informatiques des commissions scolaires de l'Outaouais.**
- **Nomination de M. Reynald Labelle à titre de commissaire à l'éthique.**
- **Octroi d'un contrat visant la fourniture de la gamme de vêtements de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin (140 525 $).**
- **Fixation du tarif applicable en service de garde lors d'une journée pédagogique (16 $ / jour).**
- **Adoption d'un budget 2015-2016 équilibré et fixation du taux de taxe scolaire** (taux net de 0,29237 $ par tranche de 100 $ d'évaluation municipale uniformisée).
- **Octroi d'un contrat de gestion de l'offre de services alimentaires à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin (257 297 $).**
- **Entente de location de fibres optiques avec la firme Déry Télécom.**
- **Travaux d'aménagements majeurs dans certaines écoles :**
  - École secondaire Louis-Joseph-Papineau – remplacement de la chaudière [utilisant la biomasse] (504 700 $) ;
  - École St-Pie-X – réaménagement de divers locaux (296 000 $) ;
  - École secondaire Louis-Joseph-Papineau – remplacement des fenêtres des ailes A et E (397 422 $) ;
  - École Adrien-Guillaume – remplacement des fenêtres (144 000 $) ;
  - École secondaire Louis-Joseph-Papineau – réfection des vestiaires (180 000 $) ;
  - École secondaire Hormisdas-Gamelin – réfection de vestiaires du bloc sportif (744 000 $) ;
  - École St-Michel (G) – enlèvement d'amiante du vide sanitaire (98 800 $) ;
  - École Sacré-Cœur (P) – réfection de salles de toilettes (124 450 $) ;
  - École St-Michel (G) et École secondaire Hormisdas-Gamelin – réfection de toitures (114 800 $) ;
  - École Maria-Goretti – réfection des entrées extérieures et drainage pluvial (142 222 $).

Comité exécutif

- **Adoption de modifications à l'entente locale des enseignants en formation professionnelle et en formation générale des adultes.**
- **Octroi d'un contrat pour l'organisation de voyages pédagogiques à Toronto, Philadelphie et New York pour des élèves de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin** (99 777 $).
- **Acquisition et installation d'une unité de ventilation et de climatisation au Centre la Cité** (51 500 $).
- **Travaux de désamiantage à l'auditorium de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau** (67 956 $).
- **Travaux de réfection de toitures à l'immeuble Providence** (25 600 $), **à l'école St-Pie-X** (82 200 $) **et à l'école de la Montagne** (55 800 $).
- **Travaux de remplacement des tuiles de TVC d'amiante à l'école St-Michel (M)** (89 600 $).
- **Contrat d'achat de casiers pour l'École secondaire Hormisdas-Gamelin** (49 747 $).
- **Contrat visant la mise à jour du système de téléphonie IP de la CSCV** (65 309 $).

Afin d'analyser en profondeur certains dossiers, le Conseil des commissaires forme des comités restreints. Sept comités ont siégé lors de l'année scolaire 2014-2015:

- **Comité de gouvernance et d'éthique** (M. Jocelyn Fréchette, président)
- **Comité relatif aux services éducatifs** (M. Marc-Olivier Bisson, président)
- **Comité de vérification / Comité des ressources matérielles et financières** (M. Maxime Hupé-Labelle, président)
- **Comité des ressources humaines** (M. Éric Antoine, président)
- **Comité relatif aux technologies de l'information et des communications** (M. Michel Parenteau, président)
- **Comité consultatif de transport des élèves** (M. Jocelyn Fréchette, président)

Les défis de la CSCV pour les prochaines années

La Commission scolaire au Cœur-des-Vallées accorde beaucoup d'importance aux mécanismes de participation citoyenne, tels que le Conseil des commissaires ou les conseils d'établissement, afin de favoriser la participation de la communauté à la vie des écoles, des centres ainsi que de la commission scolaire et d'ainsi faire valoir leurs souhaits quant à l'amélioration des services. Il sera donc important de surveiller, dans la restructuration du réseau qui nous est annoncée dans le prochain projet de loi, quels seront les pouvoirs locaux qui demeureront et ceux que le ministère de l'Éducation se réappropriera. En matière de gouvernance des commissions scolaires, le Conseil des commissaires croit que le maintien de la démocratie scolaire aurait très bien pu évoluer en précisant certaines modalités, dont la tenue d'élections scolaires simultanées aux élections municipales.

Comme enjeux de l'heure, la réussite des élèves demeure la préoccupation première de la CSCV. Depuis 3 ans, la recherche-action avec messieurs Pierre Collerette et Daniel Pelletier de l'UQO, permet de mieux cibler les leviers sur lesquels il faut agir, à savoir les caractéristiques des écoles efficaces et les pratiques pédagogiques qui peuvent faire toute la différence. Le Service des ressources éducatives a répertorié les pratiques probantes documentées par la recherche et il est en soutien auprès des directions d'école dans le transfert de ces connaissances. La commission scolaire a amorcé les perfectionnements requis (malgré le ralentissement occasionné par la période de négociation). Un leadership pédagogique doit être assumé dans chacune des écoles pour amener chacune des équipes à travailler en collaboration et à s'assurer que tous les élèves aient un rendement scolaire à la hauteur du potentiel de chacun.

En matière de socialisation, deuxième volet de la mission de l'école, la commission scolaire détaille dans un tableau, aux pages 7 à 14, ce qui est vécu dans les différentes écoles. Bien que les gestes de violence physique et les situations graves d'intimidation soient des manifestations isolées, nous croyons qu'il faut faire équipe avec la famille afin d'insister sur les communications positives et la politesse entre élèves.

Notre organisation doit demeurer à l'écoute du milieu socioéconomique et notamment, sur son offre de programmes de formation professionnelle, elle doit tenter d'influencer les choix régionaux qui permettraient de former une main-d'œuvre qualifiée répondant davantage aux besoins du marché. Sur ce volet spécifique, la CSCV est toujours en attente du ministère de l'Éducation qui doit redonner aux régions davantage d'autonomie.

La consolidation de la collaboration avec nos partenaires externes (ex. : CISSSO, Carrefour jeunesse emploi, etc.) ainsi qu'avec la famille demeurera une priorité incontournable pour supporter la réussite de nos élèves.

Le rapport du protecteur de l'élève

Au cours de l'année scolaire 2014-2015, cinq (5) plaintes ont été traitées par le protecteur de l'élève, à savoir :

1. Une plainte en 2014, laquelle concernait une élève qui se disait victime d'intimidation de la part d'autres étudiants. Nous avons étudié cette plainte et y avons consacré beaucoup de temps. Nous avons interrogé plusieurs membres du personnel scolaire et plusieurs intervenants. Après étude du dossier, il nous apparait clairement que la plainte n'était pas fondée. L'élève n'a pas été victime d'intimidation et/ou de harcèlement. De plus, nous avons également constaté que les mesures mises en place par la commission scolaire et par l'école sont adéquates. Nous sommes satisfaites que les mesures mises en place préviennent et enrayent les comportements d'intimidation et/ou de harcèlement.

2. Nous avons traité trois (3) plaintes relativement au transport scolaire. Lesdites plaintes concernaient particulièrement l'endroit d'embarquement et de débarquement des élèves. Nous avons analysé la situation et avons considéré que la Politique relative au transport des élèves devait être appliquée pour chacun des dossiers. Pour chaque dossier, nous avons recommandé que les décisions de la commission scolaire soient maintenues.

3. Finalement, nous avons traité une plainte concernant un élève qui fréquentait une classe spécialisée depuis plus de trois ans. Les parents s'opposaient à ce que l'enfant soit changé de classe. Nous avons recommandé que l'enfant soit maintenu dans la même classe et ne soit pas transféré dans une autre classe. Cette recommandation n'a pas été retenue par le Conseil des commissaires.

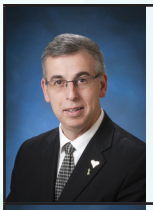
Outre ces plaintes formelles, nous avons dirigés certains plaignants vers le responsable du traitement des plaintes de la commission scolaire afin de respecter la démarche de gestion des plaintes prévue par le *Règlement relatif à la procédure d'examen et de traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* en vigueur à la CSCV.

Le rapport du commissaire à l'éthique

Le commissaire à l'éthique souligne qu'aucune plainte à l'égard de l'un des membres du Conseil des commissaires n'a été traitée au cours de l'année scolaire 2014-2015. Le code d'éthique applicable aux commissaires est disponible sur le site web de la CSCV dans la rubrique *La Commission* puis *Politiques et règlements* sous l'onglet Secrétariat général ou directement à l'adresse web suivante : http://www.cscv.qc.ca/accueil/IMG/pdf/CCr40-code-ethique-CC.pdf

Les membres du Conseil des commissaires

Année scolaire 2014-2015



Jocelyn Fréchette,
Président



Michel Parenteau,
Vice-président
(circonscription Buckingham-Centre)



Martine Caron,
commissaire
(circonscription du Nord-de-la-Petite-Nation)



Raymond Ménard,
commissaire
(circonscription des Rives-de-l'Outaouais)



Dany Ouellet,
commissaire
(circ.des Méandres-de-la Petite-Nation)



Maxime Hupé-Labelle,
commissaire
(circonscription de la Rivière-Blanche)



Anik Morin,
commissaire
(circonscription de la Vallée-de-la-Lièvre)



Cécile Gauthier,
commissaire
(circ. de St-Luc / L'Ange-Gardien Ouest)



Richard Durocher,
commissaire
(circ. de Beauchampville / du Ruisseau)



Marc-Olivier Bisson,
commissaire
(circonscription de Masson-Angers Est)



Éric Antoine,
commissaire
(circonscription de Masson-Angers Ouest)



Anne-Marie Arcand,
commissaire-parent
(primaire)



Daniel Cooke,
commissaire-parent



Stéphane Mongeon,
commissaire-parent
(comité consultatif EHDAA)



Sylvain Tremblay,
commissaire-parent
(secondaire)



Raynald Goudreau,
Directeur général

État des revenus et des dépenses

REVENUS	2014-2015	%	2013-2014	%
Subventions du MELS	54 960 365 $	75,3 %	55 851 416 $	72,9 %
Taxe scolaire	13 642 208 $	18,7 %	12 218 036 $	16,0 %
Autres	4 425 655 $	6,1 %	8 527 312 $	11,1 %
Total des revenus	**73 028 228 $**		**76 596 764 $**	
DÉPENSES par activité				
Activités éducatives	58 822 059 $	80,2 %	58 093 195 $	76,6 %
Activités administratives	3 833 390 $	5,2 %	3 730 090 $	4,9 %
Entretien des biens/ Amortissement	8 790 737 $	12,0 %	8 305 521 $	11,0 %
Activités connexes	1 873 463 $	2,6 %	5 691 648 $	7,5 %
Total des dépenses	**73 319 649 $**		**75 820 454 $**	
DÉPENSES par nature				
Rémunération	53 334 464 $	72,7 %	51 878 348 $	68,4 %
Fournitures et matériel	3 951 671 $	5,4 %	3 908 214 $	5,2 %
Services, honoraires et contrats	10 489 899 $	14,3 %	10 913 618 $	14,4 %
Équipements et amortissement	3 352 840 $	4,6 %	3 404 607 $	4,5 %
Autres	2 190 775 $	3,0 %	5 715 666 $	7,5 %
Total des dépenses	**73 319 649 $**		**75 820 454 $**	
Résultat net de l'exercice	**(291 421 $)**		**776 310 $**	
SURPLUS				
Surplus cumulé au 1er juillet 2014	2 945 822 $		2 169 512 $	
Résultats net de l'exercice	(291 421 $)		776 310 $	
Surplus cumulé au 30 juin 2015	**2 654 401 $**		**2 945 822 $**	
Valeur comptable des terrains	(1 327 565 $)		(1 327 565 $)	
Provisions avantages sociaux	(1 775 019 $)		(1 776 509 $)	
Surplus cumulé libre au 30 juin 2015	**(448 183 $)**		**(158 252 $)**	